



Projet d'établissement

2008-2012

Avant-propos

Le lycée franco-argentin Jean Mermoz est un établissement atypique au sein du réseau AEFÉ des établissements d'enseignement du français à l'étranger.

Sur le plan administratif, établissement français en gestion directe (EGD) avec pour chef d'établissement le Proviseur, c'est également une fondation de droit argentin que préside son Excellence l'Ambassadeur de France en Argentine.

Sur le plan pédagogique, cet établissement est né d'un accord bilatéral signé en 1964 par le président français Charles de Gaulle et le président argentin Umberto Illia. Actualisé pour la dernière fois en 1985, ce *Convenio* fixe les règles et modalités de fonctionnement de ce lycée biculturel bilingue, régit à la fois par les textes AEFÉ et ceux de notre tutelle argentine, la Direction générale des établissements à gestion privée (DGEGP).

En pleine mutation (fusion des écoles maternelle et élémentaire, évolution pédagogique et administrative importante pour nos 2 tutelles associée à un renouvellement générationnel sans précédent de l'équipe pédagogique), le lycée Jean Mermoz fête ses 40 ans d'existence en 2009.

Le **Projet d'établissement** que vous vous apprêtez à découvrir témoigne de notre volonté de conduire, au service de la réussite de nos élèves et dans une perspective à long terme, **une action dynamique et cohérente**, fédérant l'activité de l'ensemble des personnels et reposant sur une étroite collaboration avec nos partenaires.

La réflexion à laquelle ce Projet a donné lieu a d'abord puisé ses ressources dans le bilan du précédent Projet « *Un nouvel élan pour Mermoz* ». Force est de constater que ce Projet, méconnu par l'ensemble de l'équipe pédagogique et des différents partenaires, aurait sans doute gagné à faire l'objet d'un suivi plus concerté entre les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

Aussi ce nouveau Projet s'efforce-t-il de définir des modalités de suivi plus rigoureuses, fondées notamment sur une méthodologie claire et le recours systématique à un **tableau de bord dynamique** permettant d'évaluer et d'infléchir 2 fois par an notre action, dans le cadre du Comité de suivi et de coordination.

L'élaboration de notre projet prend nécessairement en compte :

- Les textes du Ministère de l'Éducation Nationale
- Le Plan d'Orientation Stratégique de l'AEFE
- Le Projet de zone *Amérique australe et sud andine*

Face aux nouveaux défis à relever, il nous a semblé pertinent de prendre le temps de réaliser, dans un premier temps, un état des lieux exhaustif permettant à l'ensemble de la communauté éducative de comprendre la spécificité de notre établissement. Ce sont ces différents éléments qui nous permettent de dégager au regard de notre spécificité les objectifs de notre projet d'établissement.

Lancée en 2007, la réflexion et la démarche volontairement progressive autour de l'environnement scolaire, des caractéristiques du lycée dans son ensemble et de l'analyse des performances des élèves ont permis de dégager, dans un deuxième temps, 4 axes prioritaires d'action à lecture horizontale, 2 axes transversaux pour le premier degré et 2 axes transversaux pour le second degré. Ces axes se déclinent en 40 objectifs assortis d'actions - 86 au total - qui en sont la traduction sur le plan opérationnel.

J'ai souhaité que chaque action soit définie de manière claire, précise et identique : présentation de l'objectif, rappel des acteurs mobilisés à l'intérieur de l'institution scolaire et des partenaires associés à sa mise en œuvre, indication du déroulement de l'action dans le temps (tant dans la durée des cinq années de ce Projet d'Établissement que dans la périodicité de l'année scolaire), évaluation des moyens matériels, financiers et humains à mobiliser, enfin, modalités de suivi et mise en place d'indicateurs permettant de mesurer notre progression.

Sa pleine réalisation implique que chacune et chacun d'entre nous en soyons le porteur. De même faut-il que nous sachions établir entre nous mais également avec nos partenaires, les concertations et les collaborations nécessaires pour mener à bien les actions qui traduiront les objectifs dans la réalité et dans nos pratiques.

Ce Projet bâti pour la période 2008-2012 devient un instrument de pilotage dont l'ambition partagée suppose l'engagement de tous. Il rappelle les enjeux ainsi que les objectifs et principes d'action qui en découlent, mais il est également pour l'essentiel une invitation à mieux coordonner notre action et à davantage travailler ensemble, tant au sein de l'institution qu'avec les partenaires qui se mobilisent pour répondre aux mêmes défis. Je souhaite que ce projet, en fixant le cap à moyen terme, aide chacune et chacun d'entre nous à apporter sa contribution à cette réalisation collective. À échéance régulières nous nous attacherons à mesurer ensemble, avec rigueur et lucidité, les avancées et progressions réalisées.

Après avoir fait l'objet d'une longue élaboration et d'une consultation très large, ce Projet a été présenté pour la première fois en Conseil d'établissement le 1^{er} septembre 2008 et communiqué à l'ensemble de la communauté éducative.

Bernard Pujol Provisseur

Sommaire

ÉTAT DES LIEUX

1. **Un lycée qui se caractérise par :** p.5
 - 1.1 *Un cadre institutionnel particulier*
 - 1.2 *Un cursus pédagogique de la maternelle à la terminale*
 - 1.3 *Des effectifs globalement stables*
 - 1.4 *Des locaux bien aménagés*

2. **Les conditions de l'enseignement :** p.16
 - 2.1 *La situation générale*
 - 2.2 *Les personnels*
 - 2.3 *L'association des parents d'élèves*
 - 2.4 *L'association des anciens élèves*
 - 2.5 *La vie scolaire*
 - 2.6 *Formation des enseignants*

3. **La formation des élèves :** p.20
 - 3.1 *Le profil des élèves*
 - 3.2 *Les problèmes du bilinguisme*
 - 3.3 *Les liaisons inter-cycles*
 - 3.4 *Les résultats aux évaluations nationales*
 - 3.5 *Les résultats aux examens*

4. **Quel avenir pour le lycée Jean Mermoz ?** p.25
 - 4.1 *Du côté des élèves*
 - 4.2 *Du côté des enseignants*

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2008-2012

p.28

« Rendu obligatoire par la loi, article 24 du chapitre IV du code de l'éducation, le projet d'établissement doit permettre à l'école de remplir sa mission en définissant les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs des programmes nationaux. Il est l'instrument qui organise l'unité et la cohérence de l'action collective en faveur d'une meilleure réussite et d'une formation plus complète des élèves. Il doit viser à l'amélioration des résultats scolaires de tous les élèves par la prise en compte des difficultés de ceux-ci. Le projet d'école est un processus actif de prévision, d'organisation et de régulation des actions éducatives, avec des objectifs réalistes et critériés ; il engage la responsabilité individuelle et collective des enseignants qui doivent inscrire leurs actions dans ce cadre. »

ÉTAT DES LIEUX

Si nous avons travaillé sur un état des lieux aussi élaboré c'est parce qu'il nous a semblé nécessaire, **dans un souci de continuité**, d'avoir une excellente connaissance de notre établissement pour construire ce projet. Le lycée Jean Mermoz est vraiment un établissement à part, de part son statut, ses spécificités pédagogiques et sa situation dans l'espace concurrentiel des établissements scolaires de Buenos Aires.

1. Un lycée qui se caractérise par :

1.1. Un cadre institutionnel particulier

Le lycée franco-argentin Jean Mermoz est né à la suite des accords de coopération culturelle, scientifique et technique, signés entre l'Argentine et la France le 3 octobre 1964 (article 4), lors de la visite officielle que fit le Président de la République Charles de Gaulle en Argentine. C'est ce dernier qui posa la première pierre du lycée, le 5 octobre 1964, sur un terrain donné par le gouvernement de la ville autonome de Buenos-Aires (CABA) dans les quartiers nord de la ville. Le lycée, qui remplaçait l'ancien collège français, ouvrit le 10 mars 1969.

Le lycée franco-argentin est également, par le biais de la Fondation culturelle Jean Mermoz créée le 6 mars 1968, un établissement de droit privé argentin. Cette fondation, présidée par son Excellence l'Ambassadeur de France, est placée sous la tutelle de la Direction générale d'éducation de gestion privée (DGEGP) de la ville de Buenos-Aires. Elle a pour objet le développement de la coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et l'Argentine. Le premier acte de ses activités a naturellement été la création du lycée franco-argentin.

De droit public français, le lycée Jean Mermoz dépend de l'agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) et du ministère français des affaires étrangères, mais il est placé, pour ce qui concerne la pédagogie, sous la tutelle du ministère de l'éducation nationale et sous le contrôle des services éducatifs de la municipalité de Buenos-Aires. C'est le seul établissement à gestion directe (EGD) sur le continent américain. Depuis 2007, les bâtiments du lycée ont été intégrés au patrimoine immobilier de l'AEFE.

Le lycée Jean Mermoz se présente comme un établissement bilingue et biculturel. Il accueille des élèves de la toute petite section de maternelle à la classe de terminale. Une commission mixte en a précisé les modalités de fonctionnement dans le cadre d'un *Convenio* franco-argentin actualisé pour la dernière fois en 1985 :

- ⇒ L'enseignement est dispensé en français à l'école maternelle avec intégration du castellano à raison de 2h par semaine.
- ⇒ À l'école élémentaire, l'enseignement se fait à parité horaire dans les deux langues de scolarisation que sont le français et l'espagnol.
- ⇒ De la 6^{ème} à la 4^{ème}, l'espagnol domine (60%) : seuls les enseignements scientifiques et le français sont donnés en français.
- ⇒ A partir de la 3^{ème}, le français devient majoritaire : 70% en terminale.

Le lycée Jean Mermoz est dirigé par un **Proviseur** français assisté de **deux adjoints français**, un Proviseur adjoint pour le collège et le lycée et un Directeur pour l'école primaire, et de **deux adjoints argentins**, un Proviseur adjoint pour le collège et le lycée et un Directeur pour l'école primaire.

Un **gestionnaire agent comptable français** est chargé de la gestion financière de l'établissement.

L'équipe de direction française, a subi des modifications sur la période 2005-2010. Le poste de Directrice de l'école maternelle a été supprimé en août 2007 et remplacé par un enseignant maître-formateur en établissement (EMFE). Le poste de Proviseur adjoint a été supprimé en 2008 et un personnel faisant fonction de proviseur adjoint a été renommé en août 2009.

1.2. Un cursus pédagogique de la maternelle à la terminale

Le lycée Jean Mermoz scolarise actuellement 1406 élèves de la maternelle jusqu'en terminale.

1.2.1. L'école maternelle

L'école maternelle est composée de 13 classes réparties sur 13 salles : 2 Toute Petite Section, 3 Petite Section, 3 Moyenne Section et 5 Grande Section.

Outre les objectifs habituels (socialiser et apprendre), l'objectif spécifique de l'école maternelle est l'apprentissage de la langue française. Sachant qu'il n'est pas nécessaire que les enfants parlent français pour pouvoir être inscrits, plus de 70% des élèves ne parlent pas le français à la maison.

L'encadrement est composé de 17 enseignantes, dont 16 recrutées locales (4 de nationalité française, 12 de nationalité argentine) et une française *résidente* ; 5

d'entre elles sont à temps partiel. Les enseignantes sont assistées par 12 aides maternelles.

1.2.2. L'école élémentaire

L'école élémentaire accueille principalement les élèves qui ont fréquenté l'école maternelle (cycle 1 des apprentissages), ou une autre école francophone, ainsi que tous les enfants des *résidents ou d'expatriés* français qui le désirent. L'ouverture en 2007 d'une structure d'accueil linguistique permettant à nos élèves non hispanophones d'acquérir l'espagnol de scolarisation, nous a également permis de scolariser, sur la base d'un projet linguistique spécifique, des élèves non francophones sur tous les niveaux du primaire.

L'école primaire est composée de 20 classes et d'une classe d'accueil linguistique ouverte (CAL).

Les programmes officiels français et argentin sont appliqués. L'enseignement est assuré pour moitié dans chacune des deux langues, soit aujourd'hui 12 heures hebdomadaires pour chacune. Les disciplines artistiques et sportives (appelées matières spéciales) sont exclusivement enseignées en espagnol, soit 3 heures hebdomadaires au cycle 2 (CP-CE1), et 4 heures hebdomadaires au cycle 3 (CE2-CM1-CM2) auxquelles il faut rajouter une heure d'anglais à partir du CE2. Ce fonctionnement découle directement de la convention qui gère ce lycée entre nos deux pays.

La répartition des matières entre les enseignants des deux langues a été établie pour la dernière fois en 1985. Nous avons en revanche décidé de modifier cette répartition en classe de CM2 à la rentrée 2010 afin d'assurer une meilleure liaison entre le CM2 et la 6^{ème}. L'enseignement des mathématiques est ainsi dispensé aujourd'hui par les enseignants de la partie française, les enseignants argentins récupérant pour leur part l'enseignement des sciences, de l'histoire et de la géographie sur la base d'une harmonisation des programmes déjà travaillée en 2007 puis actualisée à la rentrée 2010.

Dans le cadre notamment de notre projet Unesco, des voyages scolaires avec nuitées sont organisés et font l'objet depuis 2007 d'un protocole des voyages signé avec les parents d'élèves.

Protocole 2007-2010

- CP : 2 jours une nuit dans une ferme éducative de la province de Buenos Aires
- CE2 : 3 jours deux nuits dans la province de Buenos Aires, sur la base d'un projet « *Éducation à l'environnement durable* »

- CM2 : 5 jours 4 nuits sur la base d'un projet « *Découverte du patrimoine mondial de l'humanité* » (en 2008 visite de la région de Salta, depuis 2009 visite de la Péninsule de Valdés)

L'organisation logistique de ces voyages est soumise chaque année à appel d'offre.

L'équipe pédagogique se compose de 24 enseignants dont 10 de nationalité française (8 *résidents* et 2 contrats locaux) et 14 de nationalité argentine, tous contrats locaux.

S'ajoutent à ces personnels les 14 professeurs argentins intervenant dans les domaines d'éducatons artistique et physique.

Outre les 20 salles de classe, l'école primaire possède une salle pour la BCD, une salle audiovisuelle, une salle informatique, une salle de dessin et une salle d'accueil pour les enfants primo-arrivants.

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre pour préparer les travaux du conseil d'établissement. Le conseil des maîtres et les conseils de cycle se tiennent régulièrement.

Des activités périscolaires (dessin, chorale, guitare, théâtre, danse, athlétisme, football, handball, rugby, taekwondo, judo, astronomie...) sont proposées aux élèves.

1.2.3. L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire (de la 6^{ème} à la Terminale) prépare aux épreuves du brevet des collèges en fin de troisième, au baccalauréat français et au *bachillerato* argentin en fin de classe de Terminale. Toutes les notes obtenues au baccalauréat sont validées pour le *bachillerato*; le candidat doit seulement repasser les matières dans lesquelles ses résultats sont inférieurs à 8/20 plus les quatre matières argentines (historia, geografía, instrucción cívica et castellano).

Les décisions de passage et d'orientation prises par les conseils de classe sont valables de droit pour l'admission dans les collèges et les lycées de France ou les établissements français à l'étranger, et réciproquement. Les élèves en provenance d'autres systèmes éducatifs sont admis en fonction des équivalences existant avec le système français. Le pré-requis indispensable à l'admission en 6^{ème} reste cependant la maîtrise de la langue française.

Les classes de collège correspondent au cycle moyen argentin (M1 à M4), les classes de lycée au cycle de spécialisation (E1 à E3).

En plus de l'espagnol, de l'histoire et de la géographie (programmes français adaptés) et de l'éducation civique (programmes argentins en 4^{ème} et en 3^{ème}), d'autres disciplines comme l'éducation physique ou la musique sont dispensées en espagnol à certains niveaux.

L'espagnol est enseigné comme une langue maternelle ; pour les élèves francophones nouveaux arrivants, des cours d'accueil sont mis en place. Les autres langues enseignées sont l'anglais et le portugais (21 élèves en LV3 en seconde et 8 élèves en première et terminale).

Les enseignants travaillent souvent à la fois au collège et au lycée (67% d'entre-eux), mais seulement 8 sur 54 enseignent à la fois en troisième et en seconde. **Le souci du lien inter cycle apparaît comme une réelle nécessité d'organisation pédagogique.**

On trouve au lycée les trois séries d'enseignement général : **littéraire (L), économique et sociale (ES) et scientifique (S).**

En série scientifique, conformément aux textes, il n'y a pas de choix possible d'options obligatoires. En série littéraire, trois options de langues sont proposées, anglais et espagnol de complément, portugais LV3 ainsi que l'option mathématiques. En sciences économiques et sociales, les élèves peuvent choisir une option obligatoire de mathématiques, de sciences économiques et sociales, et les langues vivantes de complément.

Il existe aujourd'hui trois conventions signées avec des universités argentines. Elles permettent de dispenser les élèves du lycée Jean Mermoz des cours préparatoires à l'intégration dans le cycle et soumis à l'évaluation des résultats obtenus.

1.3. Des effectifs globalement stables

En 2005, les effectifs avaient baissé de manière considérable sur les dernières années, et notamment en maternelle. Nous étions en dessous de 1300 élèves. Un travail de communication a été entrepris et nous devons constater que depuis 2007 nous avons des effectifs qui se stabilisent autour de 1400 élèves. Il semblerait que ce chiffre soit aujourd'hui celui que l'on peut atteindre sans trop de difficulté.

L'enjeu majeur de la stabilité de nos effectifs est l'attractivité qui s'exerce en maternelle. C'est là que se joue une grande partie de la survie de notre lycée ; 60 à 70% des élèves qui commencent en maternelle se retrouvent candidats au baccalauréat. Les jeunes parents argentins ont compris notre manière de fonctionner et acceptent sans problème la journée complète (choc culturel car en Argentine, les

enfants sont scolarisés soit le matin soit l'après midi). Ils inscrivent leurs enfants soit très tôt vers 2 ans et demi en toute petite section soit plus tard en grande section. Les enjeux de la date d'inscription sont importants car ils jouent sur l'apprentissage du français, seule langue d'enseignement en maternelle (hormis les heures consacrées à l'enseignement dans la langue maternelle conformément à la circulaire des langues de l'AEFE).

En ce qui concerne le lycée, nous récupérons chaque année les élèves qui ont terminé leur collège dans l'autre établissement d'enseignement du français de Buenos Aires. Le collège de Martinez a créé une section bac International en 2008 pour conserver ses élèves. Force est de constater que quelques uns des élèves qui voyaient dans le lycée Jean Mermoz la suite logique de leur parcours scolaire restent à présent au collège. La décision d'ouvrir cette section dans un établissement du réseau AEFE n'aide pas à l'unité de notre système éducatif à l'étranger. **De deux établissements complémentaires nous en avons fait deux concurrents.**

A l'occasion de l'élaboration du projet d'établissement, une enquête sur la motivation des parents pour le choix de cette école a donné les résultats suivants :

Motivations	1 ^{ère} raison en 2000	1 ^{ère} raison en 2009
Langue	17%	15%
Education	16%	29%
Niveau	15%	20%
Culture Française	14%	3%
Réputation	12%	10%
Parent ancien élève	12%	10%
Frère ou sœur au lycée	5%	2%
Pédagogie	5%	10%
Autres	4%	1%
<u>TOTAL</u>	100%	100%

Il est naturellement délicat d'accorder une signification profonde à ce type d'enquête. La place à laquelle est reléguée la pédagogie peut par exemple, au regard de nos propres observations, interroger. Cependant, aussi bien en 2000 qu'en 2009, les trois motivations des parents qui peuvent résumer le projet pédagogique sont : langue, éducation, niveau.

EFFECTIFS	1995	2001	2003	2005	2006	2007	2008	2009
TPS					7	21	16	18
PS	82	63	62	52	50	54	69	52
MS	88	111	78	75	66	80	82	94
GS	116	114	88	93	89	87	93	90
MATERNELLE	286	288	228	220	212	242	260	254
CP	115	104	102	100	97	103	89	94
CE1	106	116	102	89	107	103	93	98
CE2	106	114	89	101	95	101	100	87
CM1	125	108	95	90	95	100	103	96
CM2	104	105	88	82	102	110	98	103
ELEMENTAIRE	556	547	476	462	496	517	483	478
PRIMAIRE	842	835	704	682	708	759	743	732
6 ^{ème}	110	112	102	88	81	94	111	93
5 ^{ème}	105	90	90	90	90	88	93	106
4 ^{ème}	102	107	79	92	102	95	77	92
3 ^{ème}	108	105	78	83	98	101	93	74
COLLEGE	425	414	349	353	371	378	374	365
2	101	97	97	84	94	108	97	104
1 ES								47
1 L								20
1 S								31
1 ^{ère}	97	99	98	96	89	96	104	98
TES								49
TL								21
TS								31
Terminale	111	92	75	85	97	86	92	101
LYCEE	309	288	270	265	280	290	293	303
SECONDAIRE	734	702	619	618	651	668	667	668
TOTAL	1576	1537	1323	1300	1359	1427	1410	1400

La **répartition par nationalité** fait apparaître la prédominance des Argentins à tous les niveaux d'enseignement. Dans le secondaire, la part des nationalités «autres» est sensiblement plus importante qu'en maternelle et qu'en primaire, alors que celle des Français et des Franco-Argentins diminue ainsi que le montre le tableau ci-dessous pour l'année 2009 :

Nombre de divisions	62	
Français	575	41 %
Nationaux	726	51 %
Tiers	109	8 %
Total élèves	1410	

Un effectif moyen par division confortable mais dépendant des moyens d'accueil dont nous disposons :

Niveau	Effectif moyen
Maternelle	21,8
Élémentaire	23,9
Collège	22,8
Lycée	21,6
Moyenne/classe	22,5

1.4. Des locaux bien aménagés

Le bâtiment principal est celui où se trouvent l'administration et le niveau secondaire. De part et d'autre de ce bâtiment se trouve l'école maternelle avec sa cour de récréation bien isolée et, de l'autre côté, l'école élémentaire dont les élèves partagent la cour de récréation avec ceux du collège et du lycée.

Les bâtiments ont fait l'objet d'une construction en maternelle de trois nouvelles classes en 2005/2006. Suite à l'ouverture de 3 classes en maternelle depuis 2007, et compte tenu de l'étroitesse de certaines salles, 3 classes de GS sont aujourd'hui installées en élémentaire.

Travaux importants réalisés depuis 6 ans, essentiellement durant l'été austral :

2004/2005

- Réaménagement interne des locaux réservés à l'administration de l'école maternelle et élémentaire. Restructuration des bureaux des Directeurs et des secrétariats.

- Aménagement d'une salle de travail pour le personnel enseignant.
- Réfection des vestiaires et toilettes du gymnase (peintures, lavabos, robinetterie).

2005/2006

- Mise aux normes de la sécurité incendie.
- Reprise de la cour du primaire.
- Création d'un bureau des CPE.
- Rénovation gymnase et éclairage.
- Construction de 3 nouvelles salles pour l'école maternelle.
- Agrandissement et remodulation des salles de la maternelle.
- Reprise d'un des terrains de sport plein air.
- Mise aux normes HACCP de la cuisine.
- Changement de canalisation à l'école élémentaire.
- Rénovation des salles de maternelle.
- Remise en état des couloirs du secondaire.
- Étanchéité des terrasses au dessus du CDI.

2007/2008

- Rénovation du CDI
- Gros travaux de rénovation des terrains de sport.
- Gros travaux de rénovation de la cour de maternelle.
- Travaux de rénovation du restaurant scolaire et de la cuisine.
- Déménagement de l'atelier de reprographie.
- Début des travaux de rénovation des bureaux.
- Construction d'un « kiosco » sur fonds privés provenant d'entreprises dans le cadre de leur mécénat. Ce kiosco sert des boissons, friandises et quelques plats chauds.

2008/2009

- Réfection terrains de sport.
- Réfection cour de maternelle.
- Mise en peinture intérieurs.
- Réfection CDI.
- Réfection plafond gymnase.
- Changement huisseries R+3, bâtiment principal.
- Mise en peinture intérieurs.
- Tranche 1, fenêtres, bâtiment principal (projet).
- Rénovation des appartements de fonction avec changement des fenêtres.

PROJETS IMMOBILIERS

Les deux plus importantes nuisances sont le bruit (du fait des différentes classes d'âge il y a toujours des élèves en récréation - proximité de l'aéroport) et la chaleur, d'où le projet de rénovation immobilière.

Texte de cadrage réalisé avec les services immobiliers de l'Agence :

L'analyse de votre avant-projet a permis de dégager les **points essentiels** suivants :

- ↘ une isolation renforcée du bâtiment avec la mise en place d'un système de façade ventilée,
- ↘ le remplacement de l'intégralité des menuiseries métalliques simple vitrage par des menuiseries à hautes performances (*sur l'exemple des trois logements de fonction du lycée*).

Ces propositions d'interventions permettront de créer l'isolation nécessaire au maintien en température du bâtiment lui afin de résister aux fortes amplitudes thermiques remarquées à Buenos Aires. **Cette bonne combinaison** permet d'envisager de limiter le chauffage et d'espérer s'affranchir du rafraîchissement mécanique.

Le **confort acoustique** serait également traité (nuisances sonores de l'aéroport à proximité).

A noter qu'une isolation des toitures et des sous-faces de dalles pourrait idéalement compléter le système et garantir cette inertie.

En vue de la finalisation des études d'avant-projet et dans le cadre d'une approche globale, les points techniques suivants, ayant d'ores et déjà fait l'objet de discussions, devront néanmoins être étudiés et développés.

1. du fait de l'optimisation du bâtiment, une étude approfondie des modes de chauffage et/ou refroidissement devra proposer différentes alternatives au système de climatisation type VRV qui apparait onéreux (confort thermique à atteindre : température de 24 °C en été et de 21 °C en hiver dans les salles de classes).
2. le renouvellement d'air, manuel ou mécanique, dans tous les espaces (débit à différencier selon les usages spécifiques), et principal outil de maîtrise du taux d'humidité, devra être garanti en évitant les déperditions thermiques ; il s'agira d'un système techniquement simple et de maintenance facile.

Par ailleurs, concernant la maternelle, il conviendra de préciser si le projet prévoit le remplacement intégral afin de mettre en place des menuiseries à rupture de ponts thermiques ou bien la simple mise en place de double vitrage.

Enfin, une évaluation technique et financière des équipements techniques existants et devant être maintenus ou remplacés devra être fournie.

Autres points :

3. Le système de façade ventilée devra être permettre le maintien des brise-soleil en façade Est, tout particulièrement sur le bâtiment principal (système par câbles) ;

4. l'identité architecturale du bâtiment principal et du gymnase devra être maintenue tout comme le rythme des ouvertures et le caractère scolaire de l'établissement. Comme il a été convenu, les claustras des escaliers devront être conservés ainsi que les proportions des ouvertures et de la ligne du bâtiment principal.
5. Les couvertures des circulations extérieures actuellement en polycarbonate devront être revues afin de maîtriser les apports solaires dans les salles de cours, sans pour autant pénaliser l'éclairage naturel ;
6. Les choix des couleurs feront l'objet d'une discussion avec la communauté scolaire en temps voulu.
7. Évaluer la possibilité de végétaliser (plantations et/ou jardinières) dans les espaces de cours ;
8. Pour des questions d'usage, les menuiseries seront équipées uniquement de vitrage clair du type « SECURIT » afin de garantir la sécurité des élèves ;
9. La proposition d'aménagement du hall devra faire l'objet d'une réflexion plus approfondie en lien avec l'établissement
10. L'utilité d'une clôture périphérique en matériaux verriers devra être interrogée au regard des règles de sécurité de l'établissement ;
11. Il est entendu que les chiffrages estimatifs doivent comprendre :
 - Tous les travaux de maçonnerie nécessaire à la dépose et/ou repose des menuiseries,
 - Tous travaux électriques de mise en place des équipements mais également de mise à la terre et de créations des liaisons équipotentielles avec toute structure métallique nouvellement créée,
 - Tous travaux de dépose et/ou démolition d'ouvrages ou matériels,
 - Tous travaux s'avérant nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement dans le cadre de ce projet de réhabilitation.

La remise de ces études complémentaires est attendue pour la fin février 2010. Dans l'intervalle, un échange est possible avec l'équipe du Lycée et le service immobilier de l'AEFE.

Cet avant-projet est, pour le maître d'ouvrage, l'outil indispensable de décision. Il s'agit donc, pour l'établissement de mettre les contours techniques et financiers les plus précis au projet afin de finaliser le plan de financement adéquat.

POINT 1

Points Forts	Points Faibles
Notre statut bilingue et biculturel Résultats aux examens La continuité scolaire de nos élèves La préparation de deux baccalauréats Une évolution positive des effectifs depuis 5 ans Le suivi des travaux par nos équipes	Statut du lycée : une actualisation en 1985 alors que le système éducatif français a entièrement été réformé depuis 1995. Une grande incertitude sur les effectifs Une inflation galopante entraînant une réelle instabilité financière, des augmentations salariales importantes chaque année et une inévitable augmentation importante des frais de scolarité depuis 5 ans. Niveau de langue de nos élèves L'isolation phonique et thermique des bâtiments

2. Les conditions de l'enseignement

Les conditions de l'enseignement sont à la fois le fruit de la situation géographique et de l'évolution historique de l'établissement.

2.1. La situation générale

Le découpage de l'année scolaire est celui de l'hémisphère sud : la rentrée des classes a lieu fin février, les vacances d'automne sont fixées pour la première semaine de mai, celles d'hiver les trois dernières semaines de juillet. Les vacances de printemps sont fixées fin septembre ou début octobre et les cours s'arrêtent début décembre. Ce décalage n'est pas sans poser des problèmes pour les suites de scolarité dans l'hémisphère nord, tout particulièrement après le baccalauréat. Il introduit également des difficultés pour les élèves - plus nombreux à école primaire - arrivant de France ou y retournant qui doivent commencer ou interrompre une année scolaire en cours.

Le nombre de semaines travaillées est parfois légèrement inférieur à celui que l'on relève en France (35 au lieu de 36) : il tient compte des traditions locales qui octroient certains jours fériés tel que le 11 septembre jour du maître, le 21 septembre jour de l'étudiant, etc.

En revanche, le bilinguisme et le biculturalisme, du fait des matières argentines d'enseignement qu'il faut ajouter, entraînent une charge de travail supérieure à celle des élèves de France : 30 heures hebdomadaires pour les cinquièmes par exemple. Enfin, le lycée demeurant ouvert pendant les périodes d'examen, les élèves ont au total un volume horaire d'enseignement sensiblement supérieur à celui des élèves des établissements de France.

2.2. Les personnels

	EXPATRIES	RESIDENTS	RECRUTES LOCAUX	TOTAL
PERSONNEL ENSEIGNANT				
Pré-élémentaire		1	14	15
Primaire	1	7	28	36
Secondaire	5	19	41,5	65,5
Surveillance			19	19
PERSONNEL ADMINISTRATIF et de SERVICE				
Direction et de gestion	4		2	6
Secrétariat		2	10	12
Personnels ouvriers et de service			36,50	36,5
TOTAL	10	29	151	190

En ce qui concerne le nombre d'emploi à temps plein (ETP) nous sommes aujourd'hui au chiffre 124.

Un professeur sur cinq a plus de vingt ans de présence au lycée, et une quinzaine d'enseignants argentins a plus de 60 ans. En 2005, nous avons bénéficié de la nouvelle loi sur les retraites, ce qui nous a permis de renouveler une très grande partie de nos enseignants.

On peut noter que l'absentéisme des enseignants est faible (entre 1 et 2% pour motifs personnels et maladie).

2.3. Le rôle des parents

Il existe une association de parents, l'« **Amicale des parents d'élèves** », qui a la majorité dans la représentation des parents aux différents conseils. Elle est affiliée à la fédération française des Conseils de parents d'élèves ce qui lui permet d'avoir un représentant auprès de l'AEFE. Cette association organise le carrefour des métiers, la foire aux livres scolaires d'occasion, des conférences, des rencontres, des concerts et des expositions. Elle participe à la commission des bourses du gouvernement français et de la fondation Jean Mermoz. Elle est aussi présente au sein du comité des associations françaises et des associations franco argentines.

Les relations organisées entre les parents et l'établissement s'inscrivent de la manière suivante selon les niveaux d'enseignement.

2.3.1. Maternelle

Après quatre à cinq semaines de classe, les parents sont conviés à une réunion animée par la maîtresse de la classe de leur enfant pour une présentation des activités pédagogiques.

Les remises aux familles des livrets de compétences et des travaux des enfants sont l'occasion de rencontres tout au long de l'année.

2.3.2. Ecole élémentaire, collège et lycée

A l'école élémentaire, au collège et au lycée, les relations avec les parents sont moins construites : des réunions parents professeurs par classe sont organisées à chaque rentrée scolaire, et les parents peuvent demander une entrevue avec un professeur à tout moment de l'année.

- Après 2 semaines de classe, les enseignants de classe pour l'élémentaire et le professeur principal pour le secondaire, animent une réunion d'information pour les parents des élèves de leur classe.
- En secondaire, après les conseils de classe du premier semestre (courant juin), une réunion parents professeurs est organisée pour la remise des bulletins.

2.3.3. L'opinion des parents

- Sur l'enseignement dispensé

Dans l'ensemble, les parents sont satisfaits de l'enseignement. La demande la plus récurrente est liée à l'enseignement de l'anglais. Dès 2006, nous avons mis en place les horaires d'anglais au collège avec trois heures d'enseignement. Nous avons initié l'enseignement à partir du CE2, enseignement qui est passé de 24h à 36h annuelles. Un effort sur les enseignants a été réalisé, la moitié de l'équipe a été changée.

- Sur l'information et la communication

Les parents sont demandeurs de plus d'informations sur la situation de leur enfant au 2^{ème} semestre, notamment dans le cas de difficultés prévisibles au moment du passage dans la classe supérieure. Cette demande prend un relief particulier, dans le contexte argentin où le redoublement est très difficilement accepté par les familles.

- Sur les questions matérielles

Les parents pointent l'insuffisance des installations sportives, l'absence de foyer des élèves et de climatisation dans les classes.

2.4. La vie scolaire

Le nouveau CPE faisant fonction d'adjoint aura pour mission, dès la rentrée 2011, de retravailler avec les différentes parties le règlement intérieur du secondaire avant de le fusionner avec celui du primaire. Il s'agit là d'un domaine où nous devons en effet progresser.

- Gestion des retards et des absences

Quelques aménagements permettent depuis peu d'améliorer le fonctionnement de la vie scolaire : appel fait par les professeurs au début de chaque cours ; acceptation des retardataires aux devoirs surveillés (devoirs corrigés mais non notés) ; système de retenues.

- Vie collégienne et vie lycéenne

Il n'existe pas de conseil de la vie collégienne, ni de la vie lycéenne, mais seulement des réunions du conseil des délégués élèves.

L'heure de vie de classe est mise en place depuis la rentrée 2009. Il est prévu une information sur l'orientation, éducation à la santé, éducation routière, prévention des toxicomanies, etc.

Conformément aux textes argentins les surveillants ont chacun la responsabilité d'un niveau de classe.

Une réunion mensuelle des responsables de la vie scolaire avec la Direction est désormais organisée.

2.5. Formation des enseignants

Le lycée Jean Mermoz est depuis 2005 centre régional de mutualisation de la formation continue. L'académie de Bordeaux est l'académie de référence pour les établissements français du cône sud. Le comité de suivi travaille sur l'organisation du séminaire des chefs d'établissements et des directeurs du primaire. Il élabore et met en œuvre le Plan Régional de Formation continue (PRF).

Ce mode de formation présente l'avantage de former les participants sur les réformes en cours ou sur les nouveaux programmes, ainsi que sur les demandes spécifiques à la zone géographique.

POINT 2

Points Forts	Points Faibles
Un recul significatif des dates des examens français.	Une année scolaire ramassée.
Un important renouvellement générationnel des personnels enseignants.	Les dates des « recuperatorios » qui viennent perturber le déroulement de l'année scolaire.
Une obligation de formation sur la pratique de la langue française.	Des familles très majoritairement argentines (plus de 70%) donc un temps d'imprégnation de la langue française peu important.
Un plan de formation continue de plus en plus adapté aux besoins des personnels.	Un nombre pas assez élevé d'enfants de langue maternelle française dans les classes.
La présence d'un EMFE qui assure avec les Directeurs du primaire un suivi de la formation des nouveaux recrutés locaux.	Un suivi des élèves pas assez performant : absentéisme, travail scolaire, etc. Faire un état des lieux de la vie scolaire (absentéisme, retards, violence, vols, exclusion, etc.).
Un nombre de surveillants importants pour assurer l'accompagnement des élèves.	
Assurer une formation des CPE locaux et des surveillants primaire et secondaire.	
Dans le secondaire assurer un meilleur suivi et accompagnement des nouveaux recrutés locaux.	Un règlement intérieur du secondaire non actualisé.

3. La formation des élèves

3.1. Le profil des élèves

Les élèves sont issus de milieux plutôt favorisés.

<i>Catégories professionnelles</i>		<i>Maternelle</i>	<i>Élémentaire</i>	<i>Secondaire</i>
Professions libérales et cadres supérieurs		66%	72%	48%
Ingénieurs et cadres moyens		22%	16%	20%
Sans emploi		1%	3%	4%
<i>Effectif total</i>	<i>Boursiers de la Fondation</i>	<i>Boursiers consulaires</i>	<i>Nombre de boursiers</i>	
1410	98 (6%)	267 (18,9%)	365 (25,8%)	

3.2. Les problèmes du bilinguisme

3.2.1. *Ses fondements*

L'accord du 3 octobre 1964 sur la coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et l'Argentine, prévoyait dans son article 4 que « *chacune des parties contractantes favorise le fonctionnement sur son territoire des institutions culturelles ou scientifiques telles que des instituts, centre de recherches, établissement d'enseignement [...]* ». A cette fin, fut créée une commission mixte franco-argentine - déjà citée - qui a élaboré un texte précisant le plan d'étude, le bilinguisme ainsi que l'organisation administrative. Ce plan d'étude a été validé par le décret n° 8418 du 26 décembre 1969 par la République Argentine qui précisait en son article 2, 4ème alinéa que « *le nombre d'heures correspondant aux matières enseignées en français ne pourra excéder le nombre de celles qui seront enseignées en espagnol ; n'entrent pas dans l'établissement de cette proposition les matières suivantes : éducation musicale, dessin, peinture, travaux manuels et éducation physique et sportive* ». Le décret n° 70-746 du 8 août 1970 entérinait, du côté français, ces dispositions.

3.2.2. *Son application*

Dans les faits, les professeurs trouvent que le bilinguisme n'est pas vraiment efficient, en particulier parce que le français est considéré par les élèves comme la langue de travail alors que les matières plus ludiques comme le dessin, la musique ou l'EPS sont enseignées en espagnol. En élémentaire, le temps d'exposition au français est réduit ; il y a très peu de situations de jeux en français et la plupart des activités

périscolaires s'effectuent en espagnol. De ce fait, le bilinguisme est plus réel pour les élèves français que pour les élèves argentins. A l'oral, les élèves s'expriment peu en français. Le niveau écrit est meilleur que celui de l'oral.

L'apprentissage de la lecture en français au CP est adaptée selon la méthode d'apprentissage d'une langue étrangère quelle que soit l'origine des élèves.

3.3. Les liaisons inter cycles

La liaison GS/CP et la liaison CM2/6^{ème} ont été dynamisées depuis 2007. Des travaux en commun sont entrepris ; des échanges d'élèves entre les niveaux sont ponctuellement réalisés. Les enseignants communiquent bien entre eux (échanges de pratiques, travail sur les contenus. Les classes de CP et de 6^{ème} sont constituées conjointement.

Ce travail de liaison est essentiel pour assurer la continuité des apprentissages et le suivi de nos élèves. Il doit continuer à être renforcé.

3.4 Les résultats aux évaluations nationales

CE2	Production de textes	Compréhension	Reconnaissance des mots	Écriture et orthographe	Moyenne		
2006	66,40%	74,80%	90,50%	63,90%	70,00%	Mermoz	
	65,10%	76,23%	92,86%	67,14%	72,36%	National	
	57,90%	71,60%	86,00%	60,90%	66,50%	Cône sud	
2007	56,70%	72,60%	79,90%	55,90%	63,50%	Mermoz	
	62,83%	75,27%	90,93%	65,14%	70,67%	National	
						Cône sud	
CE2	Espace et géométrie	Grandeurs et mesures	Calcul	Exploitation de données numériques	Con. des nombres	Moyenne	
2006	72,40%	78,60%	86,10%	84,70%	88,90%	83,60%	Mermoz
	70,11%	67,38%	71,43%	66,74%	74,57%	70,85%	National
	63,20%	66,30%	76,50%	70,50%	79,70%	73,20%	Cône sud
2007	70,40%	72,50%	75,90%	82,10%	86,30%	79,40%	Mermoz
	68,55%	65,34%	71,05%	65,49%	74,23%	69,93%	National
							Cône sud

	6ème	Compréhension, réception		Production de textes		Con. et reconnaissance des mots			Moyenne
2006	Mermoz	67,1	43	66,4	63,3	59,4	77	57,4	61,6
	National	59,5		54,8		59,5		62,2	58,45
	CONE SUD	63,3	43,0	60,6	63,3	59,4	77,0	59,8	60,0
2007	Mermoz	64,30%	40,00%	66,20%	52,80%	59,10%	68,50%	38,50%	54,00%
	National	60,14%		55,52%		52,20%			57,07%
	CONE SUD								

		Espace et géométrie	Grandeurs et mesures	Calcul	Exploitation de données numériques	Con. des nombres	Moyenne
6ème							
2006	Mermoz	66,4	68,8	78,3	75,7	68	72,5
	National	64,5	60,1	68,3	68,5	56,7	63,92
	CONE SUD	68,5	71,6	76,7	73,0	68,4	72,2
2007	Mermoz	66,80%	57,60%	72,80%	65,30%	66,00%	67,60%
	National	64,62%	59,82%	68,26%	68,62%	57,00%	64,01%

CE1 2008	Compétences globales (1)	Compétences attendues (2)	Nombre d'élèves ayant obtenu un score > à 75%	Nombre d'élèves ayant obtenu un score < 50%
	Taux de réussite	Taux de réussite	(sur 99 élèves)	(sur 99 élèves)
Maîtrise de la langue				
Compréhension	67,87% (FR) 84,87% (CAST)	75,95% 93,60%	29	20
Écriture	74,20% (FR) 81,66% (CAST)	77,57% 86,33%	54	8
Reconnaissance de mots	71,52% (FR) 83,13% (CAST)	78,57% 81,89%	58	5
Mathématiques				
Connaissance des nombres entiers naturels	67,07% (FR)	70,93%	39	24
	82,40% (CAST)	90,19%		
Calcul	75,26% (FR)	73,20%	66	5
	76,24% (CAST)	72,06%		

CM2 2008	Compétences globales (1)	Compétences attendues (2)	Nombre d'élèves ayant obtenu un score > à 75%	Nombre d'élèves ayant obtenu un score < 50%
	Taux de réussite	Taux de réussite	(sur 96 élèves)	(sur 96 élèves)
Maîtrise de la langue				
Compréhension	84,57%	75%	65	2
Production de textes	80,03%	67%	70	4
Reconnaissance de mots	95,83%	100%	84	1
Étude de la langue (grammaire, orthographe)	77,83%	75%	72	3
Mathématiques				
Champ	Compétences globales (1)	Compétences attendues (2)	Nombre d'élèves ayant obtenu un score > à 75%	Nombre d'élèves ayant obtenu un score < 50%
	Taux de réussite	Taux de réussite	(sur 96 élèves)	(sur 96 élèves)
Connaissance des nombres entiers naturels	85,92%	64%	76	3
Exploitation de données numériques	82,73%	75%	64	4
Calcul	71,78%	74%	48	10
Grandeurs et mesure	70,25%	50%	45	2

CE1 2009

F R A N C A I S	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	$0 \leq nb \leq 19$	$20 \leq nb \leq 29$	$30 \leq nb \leq 39$	$40 \leq nb \leq 60$
	Nombre d'élèves	9	20	23	37
	Pourcentage d'élèves	10%	22%	26%	42%
	Médiane	35			
M A T H E M A T I Q U E S	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	$0 \leq nb \leq 13$	$14 \leq nb \leq 19$	$20 \leq nb \leq 26$	$27 \leq nb \leq 40$
	Nombre d'élèves	1	2	29	61
	Pourcentage d'élèves	1%	2%	31%	66%
	Médiane	30			

CM2 2009

Français	N ⁴	N ³	N ²	N ¹
Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
Nombre d'items réussis	$0 \leq nb \leq 19$	$20 \leq nb \leq 29$	$30 \leq nb \leq 39$	$40 \leq nb \leq 60$
Nombre d'élèves	7	27	34	60
Pourcentage d'élèves	5%	21%	27%	47%
Médiane	56%			
Mathématiques	N ⁴	N ³	N ²	N ¹
Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
Nombre d'items réussis	$0 \leq nb \leq 13$	$14 \leq nb \leq 19$	$20 \leq nb \leq 26$	$27 \leq nb \leq 40$
Nombre d'élèves	25	29	59	33
Pourcentage d'élèves	17%	20%	40%	23%
Médiane	43%			

CM2 2010

F R A N Ç A I S	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	$0 \leq nb \leq 19$	$20 \leq nb \leq 29$	$30 \leq nb \leq 39$	$40 \leq nb \leq 60$
	Nombre d'élèves	6	24	25	34
	Pourcentage d'élèves	7%	27%	28%	38%
	Médiane	36			
M A T H É M A T I Q U E S	Taux de Réussite	Moins de 33%	De 33% à 50%	De 50 à 66%	66% et plus
	Nombre d'items réussis	$0 \leq nb \leq 13$	$14 \leq nb \leq 19$	$20 \leq nb \leq 26$	$27 \leq nb \leq 40$
	Nombre d'élèves	30	24	20	7
	Pourcentage d'élèves	37%	30%	25%	9%
	Médiane	17			

3.5 Les résultats aux examens

	Baccalauréat	Bachillerato	Brevet
2001	96,59 %	97,44 %	96,84 %
2002	100,00 %	97,37 %	90,22 %
2003	98,66 %	98,44 %	92,00 %
2004	95,74 %	97,8 %	98,66 %
2005	98,82 %	99 %	97,50 %
2006	94,74 %	97,5 %	92,22 %
2007	98,84 %	94,6 %	94,85 %
2008	97,83 %	96,5 %	95,56 %
2009	97,6 %	62 % au 14/12/09	97,2 %

POINT 3

Points Forts	Points Faibles
<p>De très bons résultats aux examens.</p> <p>Un public scolaire de qualité.</p> <p>Bilinguisme et biculturalisme.</p> <p>Trilinguisme pour nos élèves de Terminale.</p>	<p>Un temps d'exposition au français peu important.</p> <p>Un niveau en langue française à l'oral insuffisant.</p> <p>Harmonisation des programmes à encourager.</p> <p>Difficulté des élèves à ordonner un raisonnement.</p> <p>Rigueur des élèves à renforcer.</p> <p>Un suivi des élèves à besoins particuliers insuffisant.</p>

4. Quel avenir pour le lycée Jean Mermoz ?

4.1 Du côté des élèves

La France est un partenaire économique important pour l'Argentine et sa place en matière culturelle (cf. l'importance de la langue française pour les élites des générations précédentes) est toujours importante mais aujourd'hui fortement concurrencée par le modèle américain.

Le rôle d'un établissement scolaire comme le lycée Jean Mermoz est sans doute à repenser à l'aune de ce double constat.

Les grandes vagues de privatisation sont aujourd'hui terminées et l'Argentine traverse une grave crise économique ce qui ne devrait pas, à court terme, encourager les investisseurs étrangers. On peut donc légitimement penser que le nombre de Français va se stabiliser, voire diminuer.

Il faut cependant prendre en compte deux éléments : le mauvais état de l'enseignement public argentin et le développement d'un secteur d'enseignement privé sur le modèle anglo-américain très onéreux.

Le lycée Jean Mermoz scolarise à la fois des enfants français, ceux d'autres nationalités qui souhaitent un enseignement français, et un grand nombre d'enfants argentins (en majorité de classe moyenne) puisque le lycée présente, on l'a souvent entendu, « un bon rapport qualité/prix ».

Le choix de l'établissement français pour les familles, n'est pas seulement motivé par son aspect économique mais aussi par la qualité de son éducation et le côté « humaniste » des études françaises. Le lycée Jean Mermoz figure dans le classement des 10 meilleurs établissements du pays. Il est évident que dans ce contexte, l'enseignement franco-argentin reste globalement très attirant.

On constate depuis 2009 l'inscription d'enfants d'une classe dirigeante argentine plus aisée, connaissant moins nos valeurs et notre formation, et pour laquelle l'enseignement du français ne constitue pas une priorité.

Le déficit à relever sera de les faire adhérer à notre système en démontrant toutes nos qualités.

Au lycée Jean Mermoz les effectifs sont relativement stables depuis des années car les locaux sont saturés. **Faut-il pour autant accroître ses capacités sachant qu'il n'y a pas d'extension possible sur le site du lycée ?**

4.2 Du côté des enseignants

Voici le bilan de la dernière réunion de travail réalisée en 2010 avec tous les personnels enseignants du lycée sur le thème « Quel avenir pour le lycée Jean Mermoz ? »

1. Sur la thématique des valeurs nous retrouvons plusieurs constantes :

- (a) La notion de **respect** : de soi, des autres, du matériel, de l'établissement, etc. Le respect aussi de nos différences culturelles et donc la compréhension et la responsabilisation autour de notre statut de lycée bilingue et biculturel.
- (b) La notion de **citoyenneté solidaire**.
- (c) La notion de **liberté intellectuelle**.
- (d) La notion de **égalité des chances** en s'appuyant sur la notion de **fraternité**.

Tous ces éléments doivent permettre aux élèves de développer un sentiment d'appartenance commun à notre lycée à travers la culture Mermoz.

2. Sur la thématique de la responsabilisation de l'élève :

- (a) Nous trouvons d'abord des éléments autour de la définition du cadre de leurs études. Il faut donner du sens et de lisibilité à l'apprentissage. Il faut construire des outils méthodologiques adaptés à l'évolution des modes de communication actuels.
- (b) Nous devons trouver le moyen d'aider l'élève à construire un savoir être de ses conduites intellectuelles.
- (c) Responsabiliser l'élève, c'est l'aider à comprendre son métier d'élève.
- (d) Mais pour l'aider, il faut aussi réfléchir au métier de parent d'élève.

Nous devons aider l'élève à construire son parcours qui va durer chez nous quelques années en lui donnant les repères fiables et identiques de nos attentes et de nos exigences. Nous devons engager une réflexion commune à tous les niveaux pour nous accorder sur les définitions qui vont jaloner la scolarité de nos élèves (apprendre, réviser, interrogation, rédaction, dissertation, etc.) et qui sont les plus fréquemment employées.

3. Sur la thématique de bi-culturalité :

- (a) Nécessité pour les deux communautés enseignantes de maîtriser nos deux langues. Il faut que l'établissement affiche cette exigence et permettre aux personnels d'acquérir cette maîtrise grâce à la formation continue.
- (b) Aider à la connaissance des deux systèmes scolaires, mais aussi à la connaissance du travail et des programmes de tous les niveaux de notre école. Mise en ligne sur le site de l'établissement.
- (c) Développer les activités culturelles autour des deux cultures.
- (d) Créer des espaces de rencontres conviviales et de travail au cours de l'année scolaire.
- (e) Porter à la connaissance de tous ce qui se fait déjà dans tous les niveaux.

Nous devrions rechercher ensemble à la fois la construction d'une culture Mermoz commune et celle d'un parcours scolaire Mermoz ; ainsi nous n'aurions pas à rappeler sans cesse notre spécificité biculturelle. Nous devons inciter les enseignants à travailler et à se former davantage ensemble sur les grandes évolutions de nos pratiques pédagogiques. Nous devons enfin augmenter notre communication dans les deux langues auprès des familles.

Beaucoup de nos personnels recrutés localement semblent vivre une grande pression de notre institution au quotidien avec comme angoisse majeure la peur de ne pouvoir poursuivre son travail dans ce lycée.

L'équipe de direction sait être à leur écoute et à leur disposition. Un travail important a été effectué sur les salaires, les retraites, les horaires et la charge de travail afin de toujours se rapprocher au plus près du système français, plus avantageux.

Il est ainsi légitime d'attendre un engagement plus important de chacun, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet d'établissement, pour le seul bénéfice de nos élèves.

Nous devons continuer dans ce sens et permettre à l'ensemble de la communauté éducative de travailler sereinement dans cet établissement. **Nous devons aussi restaurer un climat de confiance et de respect partagé à tous les niveaux de notre institution.**